

# LA PASSERELLE

Élections 2018

## MOT DE LA RENTRÉE

### Dans ce numéro

#### PAGE 1

Mot de la rentrée

#### PAGE 2

- Nouveau mode validation
- Les engagements des partis en éducation

#### PAGE 6

Portrait de la situation des écoles du Québec

#### PAGE 7

Suggestions de lecture



Johanne Pomerleau,  
Présidente FPPE(CSQ)

**L'effervescence de la rentrée commence à peine à diminuer et, pour plusieurs d'entre vous, le train est déjà en marche et à bonne vitesse, comme toutes les années scolaires, celle-ci ne fera pas exception!**

Des bons coups, des défis, des résolutions, des bonnes et mauvaises nouvelles, et le tout, à un rythme fou!

Pour vos représentantes à la FPPE, l'année sera semblable. Avec la négociation qui débutera à l'automne 2020, une tournée se fera dès cet automne dans toutes les régions du Québec pour débiter la consultation. Nous espérons vous y voir nombreuses et nombreux. Ajoutons à cette tournée, les élections provinciales, le maintien de l'équité salariale 2010, le rangement des conseillères et conseillers pédagogiques, l'application de la nouvelle structure salariale au 2 avril 2019, le Congrès de la FPPE en mai, et toutes les habituelles surprises, et nous pouvons prévoir une année plutôt occupée! Soyez assurés que les membres du Bureau exécutif, les syndicats et tout le personnel de la FPPE travaillent sans relâche pour défendre et faire reconnaître nos professions et que nous vous tiendrons au courant de ces différents dossiers tout au long de l'année dans la Passerelle.

Parlant de bonnes nouvelles, je vous invite à lire l'article sur le nouveau mode de validation. Même si tout n'est pas parfait, il est clair que l'avis qui a été produit en juin dernier par la FPPE a porté fruit. Je vous invite également à regarder le tableau comparatif des promesses des différents partis politiques concernant l'éducation et les services professionnels.

**Bonne lecture et je vous souhaite une excellente année scolaire!**

Johanne Pomerleau,  
Présidente

### Équité salariale :

#### Nouvelle de dernière heure

**Le gouvernement se traîne les pieds.**

Nous vous invitons à lire [le communiqué](#) envoyé par l'ensemble des organisations syndicales.

Obtenez une  
soumission et  
économisez



laPersonnelle

## Nouveau mode de validation, volet assurance qualité : un gain pour la FPPE

Dans la Passerelle de juin dernier, un [article](#) était consacré au nouveau mode de validation des élèves handicapés et en trouble grave du comportement qui était en consultation. Y étaient présenté le volet financier et le volet assurance qualité, expliquant que ce dernier volet remplacera la validation systématique des nouveaux élèves déclarés par la vérification d'un échantillonnage.

Dans cet article, nous expliquions les principaux problèmes anticipés et faisons état de [l'avis](#) produit par la FPPE. Nous avons reçu la [version finale](#) du volet assurance qualité récemment et avons pu constater avec plaisir que notre voix avait été entendue. En effet, à la lecture de celui-ci, nous constatons la disparition de la nouvelle fiche «courte» qui devait être complétée lors de la déclaration de clientèle handicapée ou en trouble grave du comportement. Cette fiche était problématique, car les résumés de dossiers, rapports synthèses ou rapports d'évaluation permettant de statuer sur les difficultés de l'élève devaient y être annexés, alors que le dossier pouvait être vérifié par échantillonnage deux ou trois ans plus tard. Nous avons plaidé que cette obligation, à cette étape, allait à l'encontre la volonté du ministère de réduire le travail administratif des professionnelles et professionnels visés, en plus de causer des problèmes de confidentialité.

La dernière version du volet assurance qualité indique maintenant: «Chaque commission scolaire détermine son propre mode de gestion et de documentation de l'application des critères de déclaration d'un code de difficulté pour être en mesure, par exemple, de fournir l'information dans le cadre de l'opération de vérification par échantillonnage, présentée plus loin.»

Le document mentionne également, concernant la fiche de vérification devant être utilisée lorsque le dossier est retenu à l'échantillonnage (fiche longue assez similaire à celle utilisée pour la validation): «Cette fiche peut également être utile, en tout ou en partie, aux commissions scolaires qui souhaitent assurer un suivi des nouveaux codes de difficulté déclarés.»

D'autres changements s'avèrent également intéressants, notamment la précision de l'acceptation de conclusions diagnostiques équivalentes.

Nous avons signifié au ministère que nous allions surveiller le déploiement de ce nouveau fonctionnement dans les différents milieux.

Nous vous demandons donc, si la commission scolaire vous impose de remettre tous vos rapports au moment de la déclaration d'un nouvel élève handicapé ou en trouble grave du comportement plutôt que lors de la vérification par échantillonnage, ou si vous vivez des situations problématiques en lien avec ce nouveau fonctionnement, d'en informer votre syndicat. Des interventions pourront se faire localement ou nationalement si la situation l'exige.

Johanne Pomerleau, présidente FPPE

#Qc2018

## Les engagements des partis en Éducation

**Comme les élections provinciales ont désormais lieu à date fixe, la FPPE a adopté à l'hiver 2018 un plan de communication et d'action politique en vue des élections d'octobre.**

Ce plan comportait entre autres une tournée des différentes formations politiques. À l'exception du Parti libéral du Québec, qui n'a pas répondu à notre invitation, tous les principaux partis ont été rencontrés par Johanne Pomerleau et moi-même au courant du printemps, soit Québec solidaire, le Parti Québécois et la Coalition Avenir Québec.





Nous avons abondamment discuté avec eux des enjeux concernant les professionnelles et professionnels de l'Éducation, à l'heure même où les plateformes s'écrivaient dans les coulisses. Durant ces échanges, des liens et des corridors d'information ont été créés ou solidifiés entre la Fédération, les porte-paroles en éducation des différentes formations et leur personnel politique. Elles nous ont entre autres permis de mieux outiller les partis





dans leur quête de données concernant les professionnelles et professionnels et également de pouvoir réagir rapidement et directement auprès d'eux suite à des annonces problématiques comme celle de la CAQ concernant les conseillers pédagogiques.





Les résultats de cette tournée sont satisfaisants. Les engagements de tous les partis concernant les services professionnels sont nombreux et précis, alors qu'ils étaient inexistantes lors de la campagne 2014.

Nos liens nous ont également permis d'obtenir de l'information de première main sur la plateforme de chaque parti. Voici donc un résumé, à la page suivante, des engagements de chaque parti sur les principaux enjeux en Éducation de cette campagne. Notez que ce tableau reste à compléter, plusieurs annonces restent à venir, plus précisément sur le cadre financier des formations.

Karine Lapierre, conseillère en communication

	Coalition Avenir Québec 	Parti libéral du Québec 	Parti québécois 	Québec solidaire 
Services professionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plancher de services professionnels dans toutes les écoles avec enveloppes supplémentaires là où les besoins sont les plus criants.</li> <li>▪ Ajouts de 400 professionnels en prématernelle 4 ans.</li> <li>▪ Au primaire : dès la prématernelle, suivi systématique des difficultés d'apprentissage et mise en œuvre de stratégies d'intervention grâce à l'ajout de ressources spécialisées (orthophonistes, psychoéducateurs, orthopédagogues, etc.</li> <li>▪ Au secondaire : ajout d'orientation professionnelle.</li> <li>▪ Attention : la création de postes particuliers d'enseignant(e)s experts et émérites qui agiront notamment à titre de conseiller(ère)s pédagogiques au sein des écoles. <b>Possibilité d'abolition du corps d'emplois de conseiller pédagogique.</b></li> </ul>	<p>Bonifier la mesure Partir du bon pied mise de l'avant en 2017 pour l'ajout d'un deuxième enseignant ou d'un autre professionnel ou technicien dans chaque classe de maternelle et de première année. Au coût de 384 millions par année, cette mesure aurait déjà permis d'embaucher 8500 ressources (selon les libéraux). Il faudrait en ajouter 5600 pour que chaque classe de maternelle et de première année compte deux intervenants d'ici 2022.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Instaurer un seuil garanti de services professionnels directs aux élèves qui fréquentent l'école publique et les centres de formation aux adultes.</li> <li>▪ Assurer le dépistage précoce des élèves à risque sur le plan des apprentissages et ceux qui présentent des difficultés comportementales, dès le préscolaire, en donnant le soutien nécessaire au personnel enseignant et en fournissant les services adéquats, particulièrement en milieu défavorisé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ajouts significatifs de professionnelles et professionnels dans les écoles (2300).</li> <li>▪ Augmenter les services aux élèves.</li> <li>▪ Améliorer le soutien au personnel enseignant et non enseignant.</li> <li>▪ Bonifier les ressources des écoles en milieux défavorisés.</li> </ul>

	<b>Coalition Avenir Québec</b> 	<b>Parti libéral du Québec</b> 	<b>Parti québécois</b> 	<b>Québec solidaire</b> 
Financement en Éducation	Indexation des budgets à la hauteur de l'augmentation des coûts de système et financement supplémentaire pour les mesures annoncées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ajout de 3 milliards sur 5 ans (+ ou - 500 M\$/ par année).</li> <li>400 M\$ par année sur 10 ans pour l'agrandissement et la construction d'écoles.</li> </ul>	Adopter un projet de loi établissant un bouclier de protection budgétaire pour les services à l'éducation, à l'enfance et à la protection de la jeunesse.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réinvestir massivement dans le réseau public.</li> <li>Mettre en place la gratuité scolaire du CPE jusqu'à l'université.</li> </ul>
Commissions scolaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Abolition et transformation en centre de services aux écoles.</li> <li>Renforcer le rôle du comité de répartition des ressources en leur conférant un pouvoir décisionnel important, celui de déterminer les besoins à l'échelle régionale. Ils verront ainsi à garantir l'équité entre les écoles d'une même région et statueront sur le partage des ressources et sur la complémentarité des projets particuliers.</li> </ul>	Maintien	Pas de mention.	Maintien
Financement du système privé	Statu quo. La CAQ défend le libre choix pour les parents.	Statu quo.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diminuer de façon significative et graduelle le financement public des écoles privées, dans un premier mandat, dans une optique de valorisation de l'école publique, et investir</li> </ul>	Adopter un plan pour transférer graduellement au réseau public les subventions données aux écoles privées et permettra à ces écoles de s'intégrer au réseau public avec leur personnel.

	Coalition Avenir Québec 	Parti libéral du Québec 	Parti québécois 	Québec solidaire 
			<p>les sommes récupérées dans le système public d'éducation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Revoir également le financement de l'école publique, son accessibilité et les coûts qui y sont associés.</li> </ul>	
Parc immobilier et infrastructures	Accélération des chantiers en cours et projetés pour résorber le déficit d'entretien le plus rapidement possible.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite du chantier de rénovation des écoles, amorcé au printemps 2016, afin d'éliminer toutes les écoles vétustes du Québec d'ici 2030.</li> <li>Prioriser les écoles dans le Plan québécois des infrastructures (PQI).</li> <li>Faire de tous les projets d'agrandissement ou de construction d'écoles des Lab-Écoles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accélérer les investissements en infrastructures pour rénover et entretenir les écoles publiques en donnant la priorité à la qualité de la construction, ainsi qu'à la santé et à la sécurité du personnel et des élèves.</li> <li>Tenir des concours d'architecture lors de la construction de nouvelles écoles et de rénovations majeures, notamment dans les quartiers défavorisés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adopter un plan national pour rénover et entretenir les écoles publiques en accordant la priorité à la santé et à la sécurité du personnel et des élèves.</li> <li>Revoir le mécanisme d'octroi des contrats pour la construction de nouvelles écoles pour favoriser une architecture innovatrice, accueillante et stimulante.</li> </ul>

# Les conditions de travail et compressions budgétaires

## Portrait de la situation dans les écoles du Québec

*Rapport de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS)*

**Depuis 2003-2004, le sous-financement dans les commissions scolaires du Québec aurait atteint 1,4 G\$ en 2016-2017 et on note une augmentation de 34% du nombre d'élèves HDAA. Un rapport de recherche publié par l'IRIS à l'occasion de la rentrée analyse les effets de cette situation sur les conditions de travail du personnel scolaire.**

L'enquête qui a été réalisée auprès de 8500 membres du personnel de l'éducation (personnel enseignant, professionnel et de soutien) du réseau public de toutes les régions du Québec révèle entre autres que toutes les catégories d'emploi effectuent un nombre important d'heures supplémentaires. En plus d'être plus nombreuses qu'avant, une fraction seulement de celles-ci est reconnue en temps ou en argent. Le manque de ressources tant humaines que matérielles ajoute à la difficulté du personnel de l'éducation d'effectuer le travail adéquatement. D'ailleurs, une proportion importante du personnel professionnel affirme notamment ne pas avoir le temps de répondre

aux besoins des élèves, d'assurer les suivis requis, d'agir en prévention et de planifier et concevoir le travail.

L'enquête révèle que de bons liens entre collègues, qu'ils soient de la même catégorie d'emploi ou non, permettent tout de même d'améliorer le climat de travail. Cependant, les compressions ont eu comme effet d'augmenter les tensions entre collègues et d'isoler les travailleurs et travailleuses

L'IRIS conclut que les conditions ne sont pas réunies pour permettre au personnel des écoles d'offrir des services qui répondent aux besoins des élèves du Québec.

**Pour lire le rapport :**

[https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/IRIS\\_etude\\_condition\\_de\\_travail\\_education\\_aout2018\\_WEB.pdf](https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/IRIS_etude_condition_de_travail_education_aout2018_WEB.pdf)

Sophie Massé, vice-présidente



## Suggestions de lecture

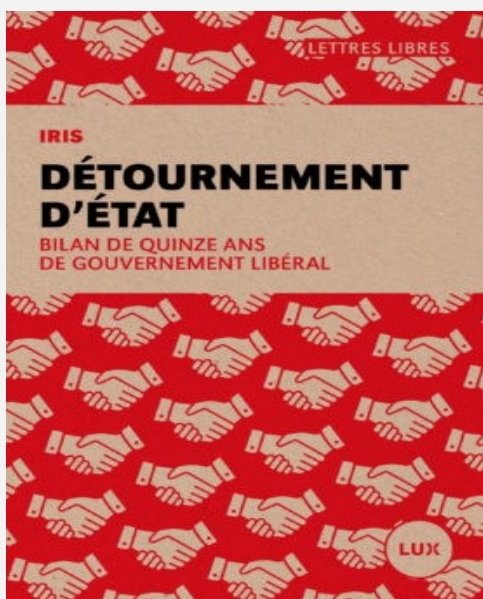
### Détournement d'État

Cet essai a été écrit par Julia Posca et Guillaume Hébert pour l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS).

«Au tournant des années 1960, tous s'accordaient pour dire que le Québec venait au monde et cela suscitait l'enthousiasme de la population. De nos jours, on chercherait en vain de telles espérances. L'époque est au ressentiment et à la résignation, car on ne désire pas l'État néolibéral. On le subit comme une fatalité: le Québec d'après 2003 ne sait plus, collectivement, ce qu'il veut.»

Depuis son accession au pouvoir, le PLQ a transformé le Québec en profondeur, si bien qu'aujourd'hui, la quasi-totalité des partis emboîtent le pas et acceptent l'héritage laissé par ceux qu'ils aspirent à remplacer. On critique certes les politiques libérales dans leurs menus détails, mais ce n'est souvent que pour mieux en honorer l'esprit. Il va sans dire que ce legs marquera durablement la société québécoise. Mais celle-ci se porte-t-elle mieux aujourd'hui qu'en 2003? Est-ce possible d'accepter la philosophie des réformes libérales sans pâtir de ses conséquences? Ne devrait-on pas plutôt renoncer à cet héritage?

Pour répondre à ces questions, ce livre rappelle à notre mémoire les grandes figures du règne libéral et peignent un tableau réaliste de la révolution (néo) libérale qu'a connue le Québec.



### Instruire, corriger, guérir?

Par Julien Prud'homme

Au Québec, le nombre d'élèves en difficulté est passé de 20 000 en 1964 à 200 000 en 2016. Les diagnostics se sont multipliés, créant une école complexe, peuplée d'une myriade de nouveaux métiers cliniques ou pédagogiques. Que penser de ces mutations? Faut-il y voir un progrès, un risque de médicalisation abusive, ou les deux à la fois? Comment les décideurs, le public et les professionnels peuvent-ils s'y retrouver?

Cet ouvrage raconte l'histoire des orthopédagogues du Québec. Ce corps de métier largement féminin, né de la Révolution tranquille, consacré aux élèves en difficulté d'apprentissage, présente un parcours atypique et franchit aujourd'hui des étapes décisives sur le chemin de la reconnaissance professionnelle. En retraçant le parcours d'un corps de métier, cette histoire nous aide à comprendre le passé, le présent et l'avenir de l'école québécoise.

### Tout ce qui bouge n'est pas TDAH

Par Dr. Guy Falardeau

Un ouvrage essentiel qui s'adresse aux parents, aux enseignants, aux psychologues et à tous les intervenants des milieux de la santé.

Les diagnostics de trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) ont augmenté de façon inquiétante au cours des dernières années au Québec. Ce trouble aux multiples facettes est difficile à cerner, ce qui entraîne parfois un diagnostic erroné et un mauvais plan de traitement.

Mais savons-nous vraiment reconnaître le TDAH? Comment nous assurer d'avoir un bon diagnostic? Quels outils peuvent nous aider à apporter les bons soins à nos jeunes? Autant de questions auxquelles le Dr **Guy Falardeau** apporte des réponses éclairées dans cet ouvrage percutant.

